

DEPARTEMENT
du Nord

COMMUNE DE COUTICHES

ARRONDISSEMENT
de Douai

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal



**COMMUNE
de
COUTICHES**

Séance du Neuf Juillet Deux Mille Dix Neuf
à Dix Neuf heures,
s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances
sous la présidence
de Monsieur FROMONT Pascal, Maire

Sont présents : FROMONT Pascal, LAURENT Pierre, DEREIGNAUCOURT Dany, DECARPENTERIE Danièle, CASTELAIN Aurélie, SIROS Claudie, LECERF Hubert, DHONDT Marie-Paule, SERGENT Olivier, ROSE Bertrand, BENDLEWSKI Maryline, ROUSSEAU Laurent, BECART Delphyne, DEREIGNAUCOURT Christelle, DEBARGE Anne, LIBBRECHT Bernard, GEUNS Marie-Claude, FRERE Florence.

Absents excusés : CHRISTOPHE Pierre, JOPS Ingrid (Procuration à BECART Delphyne).

Absents : BOUTRY Stéphane, ABRAHAM Grégory, MONTOIS Daniel.

Secrétaire de Séance : BENDLEWSKI Maryline.

Délibération N° 35/2019

Objet : Autoriser Monsieur le Maire à ester en justice devant la 1^{ère} Chambre de la Cour d'Appel de Douai
(Affaire Commune de Coutiches/ Libbrecht – dossier N° 20180178)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal avoir reçu le 17 Juin 2019 une assignation devant la Cour d'Appel en précisant que les requérants font appel de l'ordonnance rendue le 24 Avril 2019 par le Tribunal de Grande Instance de Douai.

Après discussion sur ce dossier,

Il est proposé à l'assemblée :

- D'autoriser Monsieur le Maire à défendre les intérêts de la Commune devant la Cour d'Appel de Douai dans le cadre de l'instance N° 20180178,
- De désigner Maître Paul-Guillaume BALAY et Maître Eric LAFORCE, pour défendre les intérêts de la commune dans cette affaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Autorise Monsieur le Maire à défendre les intérêts de la Commune devant la Cour d'Appel de Douai dans le cadre de l'instance N° 20180178,
- Désigne Maître Paul-Guillaume BALAY et Maître Eric LAFORCE, pour défendre les intérêts de la commune dans cette affaire.
- Donne pouvoir à M. le Maire pour procéder à toute démarche administrative pour ce dossier.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Pascal FROMONT

Nombre de membres en exercice : 23
Nombre de membres présents : 18
Nombre de suffrages exprimés : 19 dont 1 procuration
Vote : Abst : 0 Contre : 0 Pour : 19
Date de convocation : 20 Juin 2019

